



Le Rufféen


CONSEIL MUNICIPAL

du 7 mars 2023

2

CONSEIL MUNICIPAL

Nouvelles du Maire

3

VIE COMMUNALE

4-5

POLE SCOLAIRE

Edition spéciale

6

Editorial

Ça y est, le printemps est revenu et les frimas de l'hiver sont derrière nous.

Qui dit printemps, dit renaissance de la nature, retour des jardiniers dans leur potager, retour des pêcheurs le long des rivières.

Mais ce début de printemps est marqué par l'absence d'un élément essentiel : **l'eau**.

Après un été caniculaire et sec, l'hiver 2022/2023 est aussi à classer malheureusement parmi les hivers secs : quasiment pas de précipitations en février. Les effets du réchauffement climatique se font réellement sentir. Les nappes phréatiques ne se sont pas rechargées entièrement et, à cet instant, une dizaine de départements sont déjà en restriction d'eau.

Les cours sont bas, voire coulent très faiblement, comme le Rhoin dont le niveau ressemble plus à un mois d'août qu'à un mois de mars classique.

La vie de tout un chacun est et sera impactée par ce déficit. Chacun d'entre nous peut faire des actions pour l'économiser. Au niveau de la commune, cela fait plusieurs années que des actions sont entreprises (diminution du nombre de points de fleurissement, remplacement de variétés de fleurs en plantant des espèces demandant peu d'eau, mise en place de jachères fleuries peu gourmandes, installation d'un gros récupérateur d'eau au local des cantonniers).

Le problème de l'eau ne se cantonne pas à notre commune ou région. L'ONU a organisé sa journée mondiale sur l'eau le 22 mars, journée qui célèbre l'eau et sensibilise sur la situation des 2,2 milliards de personnes qui vivent sans accès à de l'eau salubre. L'UNESCO, l'UNICEF sont partenaires de cette journée et, au niveau national, le ministère de la transition écologique.

Sur terre, 3 % de l'eau est douce. Celle-ci est sous forme solide à 77% : les glaciers, qui fondent de façon inquiétante. Les 23 % restants sont disponibles sous forme d'étendues d'eau - lacs, rivières, ou nappes phréatiques - ou encore sous forme atmosphérique.

Au total, 0,6% de cette quantité initiale représente la ressource disponible pour nous. Et malheureusement cette ressource diminue.

Restons positifs et optimistes malgré tout, nous pouvons encore agir pour réduire notre consommation de cette ressource et la préserver pour les générations futures. Et après tout nous ne sommes pas à l'abri d'avoir un printemps et un été pluvieux (sauf le 13 juillet pour notre repas et notre feu d'artifice).

Cyril VACHON


Nous Contacter


Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE



leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 7 mars 2023

Absents: M. Gérard GREFFE, Mme Martine LALEURE, M. Sébastien FOL,

Secrétaire de séance: Mme Patricia GUILLAUME

Le 1er adjoint prend la parole pour parler de la situation concernant le maire Gérard Greffe, ces propos sont corrélés par le 2ème adjoint.

Gérard Greffe est toujours en rééducation et cette dernière prend du temps. La sous-préfète a été approchée pour évoquer la situation et la gestion de la municipalité car cette absence va durer un temps certain. La sous-préfète a souligné que les attributions, lorsque le maire est empêché, sont transmises de fait au 1er adjoint et ceci le temps de son empêchement.

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Adopté à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant :

- la vente par M. Jean BYER d'une propriété sise 8, rue de la Corvée de Mailly, cadastrée C 902, 905 et 913 (1 706 m²) au profit de M. Loïc VERNILLET et Mme Marlène LEGER ;

- la vente par M. Charles-Edouard CHAMBIN et Mme Marion BAUX d'une propriété sise 29, Grande Rue, cadastrée D 809 (925 m²) et un sixième des parcelles D 786, 790, 795 au profit de M. Mathieu SERRIGNY et Mme Pascaline LIGIER

3. VOTE DU COMPTE DE GESTION / COMPTE ADMINISTRATIF - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, moins le 1er adjoint, suppléant le maire, vote à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

- INVESTISSEMENT

. Dépenses : prévu	369 418,00 €
réalisé	247 367,50 €
reste à réaliser	113 892,00 €
. Recettes : prévu	711 019,00 €
réalisé	575 235,97 €
reste à réaliser	95 579,00 €

- FONCTIONNEMENT

. Dépenses : prévu	627 384,00 €
réalisé	543 024,20 €
. Recettes : prévu	647 060,18 €
réalisé	508 776,11 €

Résultat de l'exercice 2022

Investissement	- 78 180,43 €
Fonctionnement	- 34 248,09 €
Résultat global	- 112 428,52 €

Résultat de clôture

	327 868,47 €
	110 212,08 €
	438 080,55 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "LE CLOS DE LA LAUVE"

- INVESTISSEMENT

. Dépenses : prévu	266 955,00 €
réalisé	180 826,54 €
. Recettes : prévu	266 955,00 €
réalisé	42 627,96 €

- FONCTIONNEMENT

. Dépenses : prévu	669 429,06 €
réalisé	262 725,84 €
. Recettes : prévu	669 429,06 €
réalisé	260 880,93 €

4. PRÉPARATION DU BUDGET 2023

- Subventions

La commission des finances réunie le 27 février a étudié les différentes demandes de subventions. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes, qui seront portées au budget 2023 :

. Amicale des Pompiers	500,00 €
. Club de foot Ruffey-Ste Marie	900,00 €
. Foyer Rural	2 475,00 €
. Coopérative scolaire	2 433,00 €
. APE Ruffey-Vignoles	250,00 €
. Souvenir Français	50,00 €

- Travaux en forêt communale

Le 2ème adjoint présente le devis ONF pour 2023, à savoir des travaux de dégagement mécanique et de sarclage dans les plantations de peupliers, pour un montant TTC de 4 772,58 €.

Le conseil municipal accepte ce devis qui sera porté au budget 2023.

- Entretien espaces verts

Le 2ème adjoint présente plusieurs devis reçus d'entreprises pour la tonte des espaces verts de la commune sur la saison 2023. Faute d'avoir reçu un dernier devis dans la journée, la décision est reportée à la prochaine réunion.

- Eclairage public

Le 2ème adjoint fait le compte-rendu de la réunion sur l'éclairage public et sur la présentation du nouveau prestataire de maintenance et de traitement des pannes, CITELUM. Le Conseil municipal suggère la suppression de l'éclairage matinal de l'église et de la mairie, par mesure d'économie, et demande la réalisation totale, sur 2023, de la dernière tranche de remplacement de l'éclairage en leds (Grandchamp et nord de Varennes). Le SICECO sera consulté à cette fin.

CONSEIL MUNICIPAL / Nouvelles du Maire

5. PARTICIPATION "ÉLÈVE EXTÉRIEUR" - FRAIS DE SCOLARITÉ

Le 1er adjoint présente le bilan financier 2022 du pôle scolaire Ruffey-Vignoles. C'est une somme de 24 975,00 € qui reste due cette année, suite à l'explosion des dépenses de gaz et des salaires des ATSEM. Le budget 2023 à prévoir sera ainsi d'environ 81 000,00 €.

Concernant le financement par les communes extérieures, il est précisé que, chaque année, le conseil municipal de chacune des 2 communes fixe le montant des participations aux dépenses de fonctionnement, sur la base du coût par élève constaté au compte administratif de l'année précédente. Sur ces bases, le conseil municipal fixe la participation aux frais de scolarité à demander aux communes extérieures pour l'année scolaire 2022-2023 comme suit :

1 000 € par élève sauf cas dérogatoires des communes membres de la CABCs : 800 €.

- Sur la prévision d'**épandage des boues** de Beaune sur le territoire communal pour le 1er semestre 2023 ;

- Sur la **Maison France Services** : son animatrice remercie la commune pour l'augmentation de salaire. Avec sa collègue de l'Agence Postale, elles ont proposé un certain nombre de projets et de pistes d'amélioration de leur fonctionnement, présentés au conseil ;

- Sur la fin de la **mission de l'archiviste** : il remercie M. Lionel BECLIER pour son investissement dans la fabrication rapide d'étagères destinées à l'archivage ;

- Sur le Conseil Municipal des Jeunes : Mme Nolwenn BEROUJON rappelle l'opération "**Nettoyons la Nature**" du 18 mars ;

- Sur la demande d'un devis à l'entreprise Cretin pour la pose d'un **récupérateur d'eau de pluie** à l'atelier municipal .

6. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES - COMMUNICATIONS

Le premier adjoint fait ensuite le point :

- Sur une **rencontre avec GROUPAMA** en vue de renégocier les contrats d'assurance de la commune ;

- Sur la **suppression** annoncée par la Poste, à compter du 25 avril 2023, de la **boîte aux lettres de Travoisy** suite à la faible utilisation de celle-ci. Un courrier de protestation sera envoyé ;

- Sur une réunion à laquelle il a assisté sur le nouveau dispositif gouvernemental "**Fonds Verts**", permettant de soutenir les collectivités pour faire face à la hausse du prix de l'énergie.

Le subventionnement des dossiers déjà prêts est privilégié et à ce stade nous ne pouvons pas en bénéficier ;

Le premier adjoint laisse ensuite la parole aux conseillers municipaux :

M. Philippe WEMMERT a été interpellé par une personne âgée sur la problématique des cartonnettes à déposer au point d'apport volontaire, et non plus dans les bacs jaunes. Un courrier sera adressé dans ce sens à la communauté d'agglomération.

M. Arnaud TARTARIN interpelle le conseil sur un tir de chasse dangereux constaté rue du Bouchot entre 2 véhicules. Un courrier sera adressé à la société de chasse.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 23h30.

Des nouvelles de Gérard GREFFE

Bonjour à tous. Ce vendredi 17 mars, j'ai assisté, en présence de Gérard, et pour un bilan de ces deux derniers mois, à une réunion avec toute l'équipe de rééducation du CHU : médecin chef, interne, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste.

Je revois cette prochaine semaine le neuropsychologue et l'assistante sociale.

Sur le plan physique, Gérard récupère bien. Avec un peu d'aide, il peut maintenant remarcher.

Il faut cependant être encore prudent : la perception des obstacles est rendue difficile par la perte d'une partie de son champ visuel.

Sa voix est redevenue claire, mais ses propos sont toujours un peu confus. Il mélange des événements passés et présents.

Trop de liquide céphalo-rachidien est encore présent dans son cerveau : ce liquide ne s'évacue pas assez régulièrement comme il se devrait.

Les médecins envisagent une troisième opération : l'implantation d'une dérivation interne. Ainsi ce liquide pourra s'éliminer en permanence directement dans son corps.

On croise les doigts pour que cette nouvelle opération lui apporte une nette amélioration.

La suite de tout cela : quelques jours en hospitalisation, en neurochirurgie, puis retour en rééducation.

Je vous tiendrai régulièrement au courant.

Thomas et moi-même, nous vous remercions de votre écoute et de votre soutien.

Nous vous souhaitons à tous une grande forme et prenez soin de vous.

Agnès et Thomas GREFFE

VIE COMMUNALE et Bibliothèque

Nettoyons la Nature, avec le CMJ

Pour préparer l'arrivée du printemps et réaliser un nettoyage digne de ce nom, ils étaient une vingtaine de volontaires enthousiastes à s'être donné rendez-vous le samedi matin 18 mars.

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés de conseillers municipaux et de parents, ont nettoyé les abords du Chemin Neuf, sans oublier les rues et ruelles adjacentes et le lotissement des Oiseaux.

Au total 12,4 Kg de déchets ont été collectés, composés essentiellement de plastiques divers, de métaux et de mégots entre autres. Cela représente encore trop de déchets dans l'environnement !

J'adresse un grand merci aux participants de cette opération " Nettoyons la nature", qui sera renouvelée à l'automne prochain sur un autre secteur du village dans le cadre des activités du C.M.J.

Merci également à Patricia Guillaume pour nous avoir offert un joli bouquet de jonquilles de son jardin.

Nolwenn BEROUJON



Des chaises à moins de 2 € !

Afin de compléter le stock de chaises du Foyer, notamment pour la chorale, nous sommes allés en chercher 83 directement au coeur de Paris, au Ministère de la Culture, proche du Louvre. Elles étaient cédées gratuitement via le site de France Domaines.

Une traversée de Paris originale et laborieuse avec notre fourgon, pour une économie des plus intéressantes.

P. SCHWIRTZ et P. WEMMERT



BIBLIOTHEQUE DU
FOYER RURAL
RUFFEY LES BEAUNE



VENDREDI 14 AVRIL
L'HEURE DU CONTE

à 10h30

animation gratuite pour tous



Pendant les vacances de printemps, la bibliothèque sera **ouverte**
mardi 11 avril et mardi 18 avril, de 17h00 à 18h30

Elle sera fermée les samedis 8, 15 et 22 avril



Mairie : Tél. 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81 (**indisponible actuellement**)

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06 22 31 14 33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h-19h

Mardi, mercredi, jeudi 15h-17h

Vendredi 11h-12h

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-13h

Mercredi 9h-13h/14h-18h

Maison France Services

(de préférence sur rendez-vous)

Lundi : 14h-19h Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 80 24 26 63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

VIE COMMUNALE



RECTIFICATIF :

La date de notre traditionnel vide-grenier est fixée
au dimanche 2 juillet.
Tenez-vous prêts !



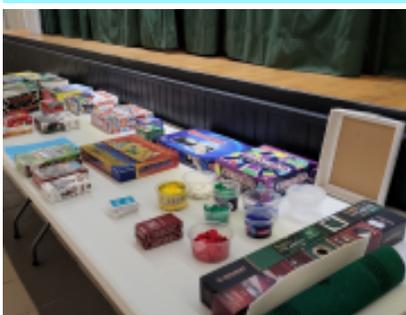
Samedi 25 février s'est tenue notre soirée jeux.

Une trentaine de personnes ont passé un moment convivial dans la grande salle du foyer et se sont régalingées des gaufres préparées par nos cuisinières.

Les anciens se sont retrouvés autour du scrabble et de parties de tarot, jusque tard dans la nuit.

Quelques parties de jeux plus actuels ont réuni jeunes et moins jeunes.

Soirée jeux



Nous allons toutefois réfléchir à une nouvelle formule, où notre équipe vous fera découvrir de nouveaux jeux, pour une soirée encore plus dynamique.

En espérant vous voir encore plus nombreux l'an prochain.

Bal costumé de l'A.P.E.

Princesses, Reines, Schtroumpfs, Dalton, Obélix et autres Popeye étaient réunis le **4 mars**, à la salle du Foyer Rural.

Les plus beaux héros de bandes dessinées ont pu se rassembler, après 4 longues années de privation, autour d'un copieux repas.

Ces retrouvailles dansantes, à l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves, affichaient salle comble, pour le plus grand bonheur des enfants et leurs parents.

Cette soirée fait suite à celle du loto de janvier, qui a, elle aussi, connu un vif succès.

Encore une fois, les mairies de Ruffey et Vignoles, l'équipe enseignante, le Club Photo de Ruffey et les nombreux bénévoles ont répondu présents pour que cet événement soit une vraie réussite et nous les en remercions.



Dimanche 19 mars, un après-midi créatif a accueilli une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents.

Florence Tomasello s'est, comme chaque année, dévouée en proposant différents éléments glanés dans la nature: rondins de bois, mousse, feuilles et fleurs... Elle a aussi proposé de petits éléments décoratifs en bois. Elle a également mis à disposition sa machine de découpe.

En associant tous ces matériaux, les enfants ont pu créer une jolie composition printanière, sur le thème de Pâques. On a pu les voir concentrés dans leur recherche, dans les associations de couleurs et de matières.

Chacun est reparti avec sa petite création, prête à décorer la table de Pâques.

Toute l'équipe du foyer remercie Florence pour sa générosité et son dévouement auprès des enfants.

Atelier créatif enfants



PÔLE SCOLAIRE : Edition spéciale !

Dans le cadre d'un travail d'écriture au sein de la circonscription, les élèves de CM1 et de CM2 ont travaillé sur leur village.

Les élèves de **Ruffey** sont partis à la découverte de Pierre Joigneaux.

Voici le fruit très intéressant de leur travail de recherche, en deux parties pour le Rufféen.

Premier épisode : Pierre Joigneaux, un enfant de Ruffey-lès-Beaune

Situation géographique de Ruffey-lès-Beaune

Ruffey-lès-Beaune est un village tout proche de Beaune.

La commune est composée de 4 villages : **Ruffey, Varennes, Travoisy et Grandchamp**. Ruffey, qui est le chef-lieu de la commune, occupe le centre et se trouve à six kilomètres de Beaune. Les trois autres hameaux se trouvent à la distance de deux kilomètres environ du chef-lieu. Le territoire est assez étendu (1 544 hectares) pour 730 habitants (recensement de 2019).

Le territoire de Ruffey est traversé du nord au sud par un cours d'eau très sinueux, peu profond, d'une largeur de 1,80 m : **la Lauve**. Une route traverse Ruffey et Varennes dans toute leur longueur. Elle va de la route départementale de Seurre à la route nationale de Ladoix. Il y a longtemps, cette route s'appelait « **Chemin n° 29** ». De nos jours, ce chemin s'appelle « **rue Pierre Joigneaux** » et plusieurs élèves de l'école y habitent. C'est la plus longue rue de Varennes.

Découvrons qui est cet illustre enfant de Ruffey-lès-Beaune



Qui est Pierre Joigneaux ?

Pierre Joigneaux est né à Ruffey-lès-Beaune le **23 décembre 1815**. C'est un homme politique et journaliste.

A 20 ans, il entre dans la presse démocratique à Paris. Collaborateur au « Journal du Peuple », il est contre le gouvernement de Louis-Philippe 1er. En 1838, il fut condamné à 4 ans de prison pour avoir fait un journal républicain imprimé clandestinement.

En prison, il écrit « Les prisons de Paris ».

Ensuite, il revient en Bourgogne où il fonde la revue « Chroniques de Bourgogne » en 1843. Il dirige ensuite d'autres revues à Dijon. Défenseur de l'idée républicaine, il commence une carrière politique avec la révolution de 1848.

Pierre Joigneaux s'intéresse à la politique depuis son plus jeune âge. Après la révolution de juillet 1830, à l'âge de 15 ans, il acheta sa première cocarde tricolore cher M. Gay, commerçant à Beaune. Il était très fier et a mis la cocarde sur sa casquette pour traverser Varennes.

Il assista à la plantation de **l'arbre de la Liberté** à Varennes. C'était un peuplier d'Italie donné par son propre père ! Il a même versé un petit « **bruchon d'avoine** » au pied de l'arbre pour l'aider à prendre racine. Malheureusement, il n'a pas pris.

En 1848, il a assisté à la plantation de deux autres arbres de la Liberté à Varennes.

Sa vie d'homme politique commence vers 1848 à Châtillon-sur-Seine où il est nommé sous-commissaire de la République. Puis, il est élu représentant du peuple à l'Assemblée ; il siège à l'extrême gauche. Son nom fut même mis en avant pour une candidature à la présidence de l'Assemblée.

En 1852, il s'oppose au coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte. Il est expulsé de France et se réfugie en Belgique. Il devient ami avec Alexandre Dumas. Il publie alors plusieurs livres de « pratiques agronomiques », sa seconde passion.

Il revient en France en 1859. Il est élu député en 1871, puis sénateur de la Côte d'Or et enfin conseiller général du canton de Beaune-Sud.

Il décède le 25 janvier 1892. Il a laissé de nombreux ouvrages sous le pseudonyme de « PJ de Varennes » (Ouvrages politiques et agronomiques). Afin de lui rendre hommage, les Beaunois ont installé une statue en 1898 dans les jardins du square des Lions à Beaune. Pierre Joigneaux est représenté avec une femme et un enfant.

A suivre : l'école au temps de Pierre Joigneaux